



Prix du langage simple et clair
dans les services publics

Communiqué de presse - Paris, le 1^{er} mars 2017

Lancement du 2^e Prix du langage clair dans les services publics : **participez !**

La 2^e édition du Prix « Soyons clairs » dans les services publics est lancée, sous le parrainage de Jean-Vincent Placé, secrétaire d'État en charge de la Réforme de l'État et de la Simplification : **les candidatures sont ouvertes jusqu'au 26 mai 2017.**

Le Prix a pour objectif de stimuler les initiatives en faveur de **l'amélioration de la qualité des écrits d'information administrative** dans les services publics (État, organismes sociaux, collectivités...), **quels que soient les supports** (web, mobiles, téléprocédures, courriers ou courriels, SMS, guides...)

Convaincus que la clarté du langage est un levier essentiel pour **faciliter les démarches des usagers des services publics** et **assurer aux administrés un accès effectif aux droits**, le COEPIA et le Défenseur des droits, soutenus par le secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP), reconduisent aujourd'hui cette démarche initiée en 2016.

Un jury distinguera courant 2017 des projets remarquables pour : **la qualité de leur écrit, leur caractère innovant, leur impact sur la relation de l'administration avec le public et leur potentiel de diffusion au sein des services publics.**

Les projets sélectionnés seront **diffusés au sein des administrations** et les lauréats participeront à **un voyage d'études à l'étranger.**

 **Informations et dossier d'inscription :**
www.gouvernement.fr/prix-soyons-clairs

 **Contacts presse :**

SGMAP : Fanny Benquet

06 29 88 52 55 | 01 53 18 03 50
fanny.benquet@modernisation.gouv.fr

Défenseur des droits : Laetitia Got

01 53 29 22 79
laetitia.got@defenseurdesdroits.fr